

COMMUNE DE FLEYS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 Décembre 2008

Sous la Présidence : de M. LAROCHE Claude, Maire

Etaient Présents : LAROCHE Claude, SANSEIGNE Christian, GAUTHERON Cyril, AUFRERE Sébastien, LAROCHE Nicolas, NICOLLE Charly, BONNET Romain, COLLON Xavier, VENON Jérémy, AUFRERE Stéphane

Etaient Absents : DELAITRE Olivier, SANSEIGNE Christian
Secrétaire de Séance : M. NICOLLE Charly

REVISION DU MONTANT DE LA TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le maire soumet à l'assemblée le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif qui n'a pas été revue depuis 1992.

Compte tenu de l'augmentation du coût des travaux, il propose de réévaluer le montant de cette taxe.

Le conseil décide de fixer le montant de cette taxe pour tout nouveau branchement à 1 200,00 € à compter du 1^{er} janvier 2009 et dit que le raccordement sera réalisé au plus près de la canalisation existante.